



Depuis des années, seule la **CGT** dénonçait les manœuvres des petits Mozart de la Direction financière (voir notre dernière communication de novembre 2013) notamment sur le montant (100 millions d'euros en moyenne par an) de la redevance de marque.

La célèbre et couteuse tondeuse made in Zurich.

Nous écrivions à l'époque : « que le paiement de cette redevance pourrait être considéré comme un transfert de bénéfices, en clair comme une manœuvre d'évaporation fiscale ».

La CGT avait bien RAISON

Car aujourd'hui la tondeuse est grippée. Les Tribunaux nous ont rejoint sur cette analyse et Bercy, l'administration fiscale française vient de faire « bénéficiaire » Adecco d'un réajustement fiscal pour les années 2006 2007 2008 2009 et 2010 (excusez du peu !) et donc par conséquence de dégager une réserve de participation pour les salarié(e)(s). Aux environs de 17 millions d'euros.

A chacun et chacune de se faire son opinion sur les opérations financières de notre Direction au regard de la collectivité nationale et de ses propres salarié(e)(s).....

LA CGT TRAVAILLE AU QUOTIDIEN POUR LA VERITE ET NE VEND PAS LE BONHEUR SUR PAPIER OU SUR BLOG ET POUR DEFENDRE NOS DROITS, REVENDIQUER ET GAGNER UNE SEULE SOLUTION CREER LE RAPPORT DE FORCE :

ADHEREZ A LA CGT

PS : Considérant que les montants de la redevance de marque versés en 2011, 2012, 2013 et 2014 sont restés dans les mêmes ordres de grandeur, on peut supposer et espérer un nouveau réajustement fiscal à venir (mais pas de suite !) la CGT y veillera VOUS pouvez compter sur nous.

Enfin dernière minute, sans relation de cause à effet, la bourse de Zurich et la Suisse viennent de vivre un assez important krach boursier. La CGT sera vigilante et vous informera des éventuelles répercussions sur Adecco France.

Et n'en déplaise à nos éminents représentants de l'UNSA ou de la CGC et leurs armées mexicaines d'experts ou de Drh, contrairement à leurs dires récents ils n'y sont pour rien de rien !!! Ils sont beaucoup plus forts et efficaces au cours de leurs tournées de propagande dans leurs rôles d'experts gastronomiques. A chacun selon ses capacités.

C'EST UNIQUEMENT LA TENACITE, LA DENONCIATION REGULIERE DE LA PART DE LA CGT QUI A FAIT GAGNER LES SALARIES.

Quoiqu'il en soit, et encore une fois n'en déplaise à nos éminents représentants UNSA et CGC, les montants réellement à venir sont bien loin malheureusement de leurs annonces fantaisistes et enflammées. Nous serions plus proche en moyenne des 200 euros par salarié(e)(s) que des 1.500. Cette erreur de calcul est bien surprenante de la part de représentants du personnel cadres ! Restez en donc Messieurs au choix des hôtels et des menus pour vos escapades touristiques.



BULLETIN D'ADHÉSION

Au syndicat CGT ADECCO - BP 16 - 24190 Neuvic sur l'Isle
www.adecco.cgt.fr - cgtadecco@gmail.com - 06.60.48.54.99 / 06.29.33.04.63

Nom : Prénom :
 Adresse : CP et Ville :
 Téléphone : Email :

